

Présents : Pauline Calliari (à partir de 21h), Alain-Guy Bazin, Nicolas Christin, Nicolas Jelic, Marc Issenhut, Laurence Vincensini, Chantal Ollivier-Plaud, Marie-Andrée Germain, Amélie Clairemont.

Excusé. Georges Bouvier.

I. Visio avec Altermobil pour préparer la Faires du vélo

Nicolas C., Marc et Amélie vont rencontrer le maire de Poche pour étudier la possibilité d'organiser l'événement le 10 ou le 17 juin sur le site du Bois Noir.

L'intérêt est de pouvoir profiter du bike park pour une animation.

Parmi les activités prévues, 2 sont payantes : vélos rigolos (870€) et le clown (650€).

Pour la bourse aux vélos, on proposera à des assos : APE, Ski club VV, Miribike.

On demandera une subvention à la mairie pour payer au moins une animation.

Penser à demander un barnum pour se protéger d'une averse ou du soleil.

Nicolas J. et Marc se renseignent sur la possibilité de projection d'un film sur le vélo à la Trace la semaine précédente.

L'événement nécessitera la participation d'une vingtaine de bénévoles.

VVV tiendra Altermobil au courant le plus tôt possible.

II. Schéma cyclable de la VV

Laurence rencontre JF Bosson le 18 mars pour avoir des infos.

Aux dernières nouvelles, la décision entre 2 ou 3 tracés devrait intervenir assez vite, mais les infos sont confuses et nous avons du mal à faire entendre le besoin d'une piste goudronnée directe pour se déplacer au quotidien.

III. Ramassage des batraciens

A H. Poche et Bogève les filets sont posés et le ramassage a commencé. Il reste des créneaux à prendre jusqu'à mi-avril. Chantal et Pascal ont rencontré le CM des jeunes de Bogève pour les solliciter.

IV. Animations de VVV à venir

- 24 mars, 20h au cinéma de Fillinges, présentation du guide Inspire pour choisir une voiture. (Chloro'Fill)
- 10 juin, sortie Natura 2000
- 10 ou 17 juin, Faires du vélo
- 1^{er} juillet, atelier participatif pour créer une mare pour batraciens avec M. Tissot, besoin de 10 personnes.

V. Festival du film vert

Nicolas C. va créer une association pour l'organiser en Vallée Verte et démissionnera du collège de VVV.

VI. Infos diverses

- Le P'tit Caf de Poche serait d'accord pour abriter un repaire café si on co-organise ensemble : à réfléchir.

Pour info, il en existe 2 dans le secteur :

- 648 café à Marcellaz : <https://www.648arts.org> ... 3ème samedi du mois

- Fillinges la Sapinière : 2ème samedi du mois

- Fresque du climat : 8 personnes ont participé, le chapeau a permis de rémunérer l'animatrice. Il y a un site pour la « fresque du numérique » et il y en a une organisée par L'Ecrevis à Annecy le mardi 11 avril. Pauline se renseigne.
- Gestion de la boîte mail : Chantal et Nicolas J. pour le mois à venir
- Rappel de la mobilisation dans le Poitou contre les bassines les 24 et 25 mars.
- PLU de Boège : Nicolas J a contacté la préfecture. La délibération municipale concernant les terrains à la sortie de Boège vers Villard (zone envisagée pour un futur collège) n'aurait pas de valeur. Cette délibération informative propose le changement de zone de 2 parcelles de zone N (Naturelle) et A (Agricole) en UE (Urbanisation pour équipement publique), ce qui nécessite une révision générale du PLU. Voici ce que la Préfecture a répondu : « *En réponse à votre interrogation, je vous confirme que seule une procédure de révision du document d'urbanisme permet de modifier le zonage d'une parcelle d'une zone A ou N en zone constructible.*
Je tiens à vous rassurer, comme je vous l'avais dit par téléphone, il s'agit bien d'une délibération d'intention. Madame Le Maire présente à son conseil le projet du Conseil Départemental et précise bien que ce changement de zonage sera traité dans le cadre de la révision générale.
Il est bien indiqué dans la délibération "que Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la révision générale du PLU est en cours et demande au CM de bien vouloir traiter ces deux points de manière prioritaire dans le cadre de cette révision"
Il est manifeste qu'il y a eu une erreur de numéro de parcelle (ce n'est pas la 458 mais il semblerait plutôt la 453), et de zone (classée en zone N et non en A). Comme il ne s'agit que d'une information, cela ne porte pas à conséquence. »

Prochaine réunion le 4 avril 20 h à Bogève